



## COMPTE RENDU DE MANDAT DES REPRESENTANTS CGT FINANCES PUBLIQUES AU CDAS DU 03 10 2019

### Représentants de l'Administration :

M. MORICEAU, Président  
M. SAGUETON-PILLU (DDCSPP du Cantal)  
M. JOUVE. (DDFIP du Cantal)

### Représentants des personnels :

Mme FRIAA, CGT (titulaire CGT FINANCES PUBLIQUES)  
M. HINDERSCHID, (expert pour la CGT FINANCES PUBLIQUES)  
Mme ANGLADE, Solidaires (titulaire)  
Mme GRAMOND, Solidaires (titulaire)  
Mme BOURGADE, FO (titulaire)  
M. BASTIEN, FO (titulaire)  
M. DEJOU, FO (suppléant)

### Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

### Correspondants sociaux :

Mme FELGINES (DDCSPP).  
Mme MIALOU (DDFIP)  
Mme PUECH représentante pour les retraités.

Mme BENOIT assure le secrétariat, et M. BASTIEN (FO) celui de secrétaire adjoint.

### 1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 27 juin 2019.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

### 2-/Actualités du Secrétariat Général

Mme BENOIT annonce que depuis le 9 septembre EPAF a mis en ligne, son nouveau site. **Les divers catalogues de vacances seront désormais consultables uniquement sur ce site après création d'un compte individuel ,**

Dans la mouvance de la réforme de l'Action Sociale ministérielle, suite au rapport d'audit établi par un cabinet privé, il va être étudié prochainement l'avenir des résidences EPAF. Plusieurs pistes sont envisagées : repenser l'offre d'activité, céder l'ensemble des résidences, donner la gestion à des prestataires privés...

M. HINDERSCHID énonce des craintes sur le coût de ces prestations dans l'avenir. Resteront-elles vraiment des prestations sociales ?

Les coins repas appelés dorénavant « Espace de repas libres » ne seront plus à compter de janvier 2020 financés par des crédits d'Action Sociale mais par les crédits de fonctionnements de chaque direction.

Seuls 12 % des agents ont répondu au questionnaire lancé par le Secrétariat Général avec de grandes disparités selon les âges et le lieu de localisation de ces derniers.

Cette enquête fait apparaître une méconnaissance quasi totale des prestations sociales. Les mandatés CGT Finances Publiques craignent que ce soit la résultante des politiques de démantèlement des délégations et de la baisse des budgets alloués à l'action sociale. Ils leur semblent évident que pour un bon accompagnement social la proximité humaine nécessaire n'existe plus, les moyens des délégations locales ayant été réduits.

### **3-/ Fonds d'Innovation Locale (FIL 2019)**

Le Secrétariat Général a lancé en mai dernier un appel à projet auprès des délégations pour promouvoir de nouvelles prestations d'actions sociales.

Sur 111 projets envoyés, 21 ont été retenus, dont un pour le Cantal sur l'action « j'apprends à nager », en liaison avec les 3 centres aquatiques (Aurillac, Mauriac et St Four).

La déléguée va prochainement envoyer aux publics concernés (actifs, enfants et retraités) l'information et les modalités d'application pour bénéficier de cette prestation.

Cette activité devrait commencer dès les vacances de la Toussaint.

### **4-/Crédits d'actions locales (CAL) 2019 et Arbre de Noël**

budget disponible = 16 000 €.(dont 800 € toujours mis en réserve à ce jour)

L'ensemble des actions menées durant les trois premiers trimestres ont été appréciées par les agents actifs ou retraités(bonne participation au week-end à Paris pour le salon de l'agriculture pour les actifs, bonne fréquentation aux 3 sorties retraités).

Un bémol toutefois, pour les sorties proposées aux actifs, en effet faute de nombre suffisant de participants, les journées Michelin-Puy de Dôme prévue le 15 juin 2019 et la journée à Sète prévue fin août ont été annulées.

Afin d'utiliser les crédits restants (environ 2 400 €) il est proposé une journée au marché de Sarlat fin novembre et une participation financière pour des activités de balnéothérapie aux bains du Rouget. La déléguée de l'Action Sociale devrait prochainement envoyer des informations aux agents .

### **5-/ Questions diverses :**

Suite à une interrogation syndicale, sur la prime transport alloué par EPAF aux agents amenant leurs enfants au point de rassemblement des colonies, la déléguée indique, qu'à sa connaissance, toutes les personnes ont été indemnisées mais qu'en tout état de cause cette prestation est nationale donc pas de sa compétence.

La déléguée nous fait part de ses difficultés à organiser au titre du CAL 2020, l'action retenue lors du précédent CDAS « journée libre Clermont-Ferrand + match ASM ». Malgré sa demande l'ensemble des membres du CDAS souhaite maintenir cette action sollicitée par les agents .

Sans autre question diverse, la séance est levée à 11h20.